

Bulletin d'Informations

N° 29 - Mars 2025

DINEAULT

Site Internet : dineol.fr

Mairie :
02 98 26 00 55
mairie-dineault@orange.fr



Sommaire n°29

P1 : (Couverture) : - La Chorale de l'Aulne. -
Ecole P. DOUGUET – Le Comité des Fêtes –
Manger local .

P2 : - Édito de Christian HORELLOU.
- Bibliothèque.

P3/4 : - Compte rendu Conseil Municipal.

P5 : - Chorale de l'Aulne.
- École STE ANNE.

P6 : - École P. DOUGUET,
- Manger Local. (Burgers-Frites)

P7 : - Comité des Fêtes (AG).
- Secours Catholique (Bénévoles)
- Âges et Vie : Porte ouverte.

P8 : - CAUE (Conseil architectural).
- MARS BLEU (Dépistage Cancer).
- Permanences numériques (Dineault).
- Rassemblement PETANQUE,
- Etat Civil.

Directeur de Publication : Christian HORELLOU

Bulletin Municipal conçu, réalisé, imprimé et distribué par le « Comité de Rédaction »
Mairie de DINEAULT. Bulletin Municipal n° : 29. Date d'édition : 19 Mars 2025.

🔥 Une situation financière peut s'analyser avec une compilation de chiffres et des tableaux. Mais pour une compréhension globale, il suffit de rappeler quelques grands indicateurs sachant que le budget communal peut se comparer à un budget familial : des dépenses de fonctionnement, des recettes, une épargne qui permet de rembourser les emprunts et de réaliser des investissements.

🔵 **Une capacité d'autofinancement (CAF) nette de 520 000 euros.**

Ce chiffre de 520 000 euros représente l'excédent des recettes 2024 sur les dépenses de fonctionnement 2024 et après le remboursement des intérêts. Ces quatre dernières années notre CAF moyenne est de 516 000€. L'ensemble des charges de fonctionnement représente 623 euros par habitant contre 661 pour les communes comparables du département. Cet excédent constitue les ressources propres de la commune pour financer ses investissements et rembourser ses emprunts.

🔵 **Une dynamique des dépenses d'investissement.**

Celles-ci s'élèvent à 900 000 euros en moyenne depuis le début du mandat (mars 2020). Cette année 2025 n'échappe pas à la règle avec le grand chantier de la rue du Chap dont le coût est évalué à 830 000 euros, l'aménagement de l'étage de la maison médicale, les travaux de la salle communale, les travaux de voirie dont les coûts sont en augmentation régulière. A noter que ces travaux sont envisagés sans nouveaux emprunts et sans augmentation d'impôts.

🔵 **Un endettement limité.**

L'endettement, lequel à fin 2024 s'élève à 1 112 000€, se mesure au regard de la capacité de désendettement c'est à dire le nombre d'années nécessaires pour rembourser le capital de la dette sur la base de la capacité d'autofinancement. Pour Dinéault la durée théorique de remboursement est de 2,1 années. La norme conseillée par les finances publiques est de moins de 8 années.

🔵 La situation de nos finances communales est donc saine et les cordons de la bourse sont tenus. C'est au prix d'une vigilance permanente et quotidienne, d'une attention à nos dépenses de fonctionnement, d'une interrogation sur la pertinence de chaque dépense, d'une détermination à aller chercher des subventions pour lesquelles les dossiers sont de plus en plus complexes.

🔥 En conclusion, nous disposons de marges de manœuvre indispensables pour répondre à vos principales attentes. Deux remarques pour terminer : D'une part, le budget reste le reflet des valeurs et des choix d'une majorité municipale et d'autre part, nos finances sont dépendantes du contexte national dont la stabilité n'est pas la qualité principale, loin s'en faut. Donc vigilance !!!

(Le Maire : **Christian HORELLOU**).



La bibliothèque municipale fera une **vente de livres** le **samedi 29 mars prochain**.
Cette vente aura lieu **dans le local de la bibliothèque le matin entre 9h30 et 12h et l'après-midi entre 14h30 et 16h30**.
Ce moment sera l'occasion de rencontrer les habitant·es de Dinéault et de proposer la souscription de nouveaux abonnements.
Rappel: Abonnement: 10 €/famille/an

Approbation du PV du conseil municipal du 11 décembre 2024 : Morgane MENEC souhaite que soit mentionné le départ de l'opposition avant la fin des débats. Mr le Maire estime, pour sa part, que la session était terminée. Le PV sera complété.

M. le Maire informe l'assemblée de la démission depuis le dernier Conseil Municipal de Mme Sophie CLEMENT. Remplacée par Mr. Philippe MARTEL suivant l'ordre de la liste de la majorité ; il réside actuellement à la Réunion et rentrera à Dinéault en Juin prochain.

Conseillers

En exercice	19
Présents	16
Procurations	3
Votants	19

Bilan des cessions et acquisitions immobilières en 2024

Rapporteur : Christian HORELLOU : Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose que : « *le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2000 habitants [...] donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune* ». Elles sont les suivantes :

• **Acquisition** de la parcelle ZM n°28, de 200 m², située au lieu-dit ROSCONNÉ à Dinéault appartenant à Mme LE DUFF Marie Thérèse - conseil municipal du 20/04/2024 pour un montant de 600 € HT.

Cessions :

- Cession VC N°4 – ZN n° 17 – surface de 24 m² – 72 € HT- acquéreur : BOINET Laurent – acte notarié du 08/03/2024.
- Cession B N°992 – surface de 962 m² – 400 € HT- acquéreur : NORMAND Philippe – acte notarié du 24/05/2024.
- Cession YA N°23 – surface de 753 m² – 1 882. 50 € HT- acquéreur : HEMON Hervé.
- Echange des parcelles VC N°117 – YH n° 40 – surface de 420 m² – 942 € HT; PENNARUN Nicolas et LAMBLE Léna – acte notarié du 31/05/2024. Ce bilan est approuvé. (*Unanimité*).

Examen des demandes de subventions associations exercice 2025

Rapporteur : Marie-Louise BURLLOT : Les subventions proposées sont les suivantes :

Groupe 1 : écoles :

- 5 395 € à l'école publique Pierre Douguet au titre des activités pédagogiques 2025, dont 2 150 € pour les voyages scolaires. Un versement de 100 € est également proposé pour la participation aux frais de fonctionnement du RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté). - 600 € pour l'APEA de l'école Pierre Douguet ; - 300 € pour l'APEL de l'école

Ste Anne. Pour les voyages scolaires : - 1 100 € à l'école Sainte-Anne, 700 € au Collège Saint-Louis et 150 € au collège Jean Moulin .

Groupe 2 : associations dinéaultaises :

- 1 000 € à l'A.F.A.F.A.F ; - 3 000 € au Comité des Fêtes ; - 300 € à la « Compagnie La P'tite Semelle » ; - 200 € à la société de chasse « La Communale » ; - 200 € à la société de chasse « La Bécassine » ; - 200 € à l'Association Kouer Nij- Ty-ar-gal ; - 200 € à l'Association « Les Passagers de l'Aulne » – le Passage.

Il est précisé que ces subventions pour les sociétés de chasse seront versées pour l'achat éventuel de cages au vu de la transmission de justificatifs de factures 2025.

Groupe 3 : associations de secteur :

- 100 € au Yoga ; - 200 € à l'AFN ; - 125 € au Comité de Développement des Agriculteurs du Pays de Châteaulin

Groupe 4 : associations caritatives et départementales :

- 200 € au Secours Catholique ; - 600 € au Secours Populaire (denrées alimentaires provenant de l'épicerie de Dinéault) - 700 € au Restaurant du Cœur (denrées alimentaires provenant de l'épicerie de Dinéault)

Par ailleurs, un fonds de réserve de 4 000 € est mis en place pour d'éventuelles futures demandes. Après en avoir délibéré, Mme Josiane CHARRIER et MM. Luc COUSQUER, Eric BODIOU s'étant effectivement retirés au moment du vote, le Conseil Municipal, approuve le versement des subventions. (*13 voix pour et 3 voix contre*).

Concours financier à l'OGEC de l'école Sainte-Anne pour l'année 2024

Rapporteur : Christian HORELLOU : la Commune de Dinéault prend en charge les dépenses de fonctionnement de l'école privée Sainte-Anne, sous contrat d'association avec l'Etat, dans les mêmes conditions que les classes correspondantes de l'école publique.

1°) **Dépenses** réalisées en 2024 au profit de l'école publique sont de 111 334,11 € (dont 83 106,15 € de charges de personnel, 13 595,93 € de fonctionnement, 5 427,73 € de fournitures

Scolaires, 3 160 € de piscine, 2 398,50 € de draisennes, EPS, Radio-Evasion, 2 245,80 € action pédagogique et 1 400 € pour l'initiation au breton. Le coût par élève est de 111 334,11 / 91 = 1 223 €. Le contrat d'association 2025 pour l'école Ste Anne = 1 223 € x 29 = 35 480 €. 2°) **Dépenses de la cantine** : Le coût du service à la cantine aux élèves de l'école publique s'élève à 32 996 € pour 10 521 repas servis (soit 3,14 €/repas). Le coût équivalent de l'école privée Sainte-Anne par repas servi représente 3.14 € x 3 436 soit 10 776 €. 3°) **Dépenses de la garderie** : Les dépenses de personnel de la garderie s'élèvent à 23 224 € et les recettes à 5 137 €. Le coût de la garderie après déduction des recettes s'élève donc à 18 087 € / 91 élèves de l'école Pierre Douguet soit 198,75 €/élève). Le coût équivalent pour de l'école Sainte Anne = 198,75€ x 29 = 5 764 €. Après en avoir délibéré, Mr Guy LE FLOCH s'étant effectivement retiré au moment du vote, le Conseil Municipal approuve le versement des subventions. (*15 voix pour et 3 voix contre*).

Attribution du marché fourniture d'un tracteur

Rapporteur : Christian HORELLOU : Pour rappel, M. le Maire avait informé l'assemblée, lors du dernier conseil Municipal, de l'importante vétusté d'un des tracteurs de la commune, le RENAULT 90-34. Il avait été donc proposé d'acquérir un nouveau tracteur (en neuf ou en occasion) pour les services techniques afin de le remplacer. Quatre propositions ont été recues :

Eric HASCOET tracteur Case Farmall, SOFIMAT tracteur John Deere, MAZÉ tracteur Case IH, ARMORICAINE SERA 3000 tracteur Massey Ferguson. En application de la législation et de la réglementation relatives aux marchés publics en vigueur, ce marché de fourniture est attribué à : Eurl Eric HASCOET au prix de 68 776.80 € TTC. (*Unanimité*).

Approbation des comptes de Gestion Comptabilité Gle, Lot. M. CHARLES

Rapporteur : Christian HORELLOU : Pour rappel, le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Pour 2025, la commune devra passer au CFU (Compte Financier Unique), document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion. Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion « Comptabilité Générale » et « Marcel Charles » dressés pour l'exercice 2024 par le comptable public, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. *(Unanimité)*.

Approbation du compte administratif « Comptabilité Générale » 2024

Sous la présidence de M. Eric BODIOU, adjoint en charge du budget, le compte administratif 2024 est présenté au conseil municipal. Le maire s'est retiré au moment du vote. *(3 contre)*.

Rapporteur: Eric BODIOU: Le compte administratif « Compta. Gle » peut se résumer ainsi :

Libellés		Dépenses	Recettes
Réalisation exercice	Fonctionnement	1 123 605,23	1 643 681,21
	Investissement	909 254,35	941 341,87
Report ex n-1	Fonctionnement	0	351 074,70
	Investissement	0	578 000,67
Total exercice		2 032 859,58	3 514 098,45
Résultat Exercice		1 481 238,87 €	

Approbation du compte administratif « Marcel CHARLES » 2024

Sous la présidence de M. Eric BODIOU, adjoint en charge du budget, le compte administratif 2024 est présenté au conseil municipal. Le maire s'est retiré au moment du vote. *(Unanimité)*.

Rapporteur : Eric BODIOU: Le compte administratif « M.CHARLES » peut se résumer ainsi :

Libellés		Dépenses	Recettes
Réalisation exercice	Fonctionnement	27 546,00	137 607,94
	Investissement	117 162,11	27 546,00
Report ex n-1	Fonctionnement	0	106,21
	Investissement	0	190 574,97
Total exercice		144 708,11	355 835,12
Reste à réaliser	Fonctionnement	0	0
	Investissement	0	0
Total reste à réaliser		0	0
Résultat cumulé	Fonctionnement	27 546,00	137 714,15
	Investissement	117 612,11	218 120,97
Total cumulé		144 708,11	355 835,12

Engagement communal au titre du dispositif Territoires Numériques Educatifs (TNE)

Rapporteur : Marie-Louise BURLLOT : France 2030 dans son volet « numérique éducatif » se concentre sur le déploiement des « Territoires Numériques Éducatifs ». Le Département du Finistère a déposé une candidature au titre de France 2030 et a été retenu par l'État pour être chef de file en ce qui concerne les projets des collectivités, en sus de sa compétence relative aux collèges. Il assurera ainsi le lien entre la Caisse des Dépôts et Consignations et les collectivités, notamment pour le reversement des subventions et la justification des dépenses réalisées. La commune envisage de développer l'action pour l'école Sainte ANNE qui en a fait la demande pour s'équiper d'équipements numériques pour une valeur de 3 405,74 € TTC. La subvention TNE sera de 2 385 € soit 70% du montant global, le financement de la commune sera de 1 022 €, soit 30 %. L'école Pierre DOUGUET, quant à elle, n'a pas sollicité d'aide. *(Unanimité)*.



Questions diverses : Elles concernent : l'aménagement de la Rue du Chap avec un projet à revoir et le démarrage de ces travaux en avril. La voirie 2025 nécessitera des travaux importants pour renforcer la résilience face aux eaux pluviales. L'aménagement de la Maison Médicale où 2 ou 3 locaux seraient créés à l'étage. La cité San Dispar où il s'agira de refaire les tranchées réalisées suite aux travaux. La chapelle San Dispar pour laquelle il faut envisager la réparation de la toiture. Le premier étage de la Salle Communale se détériore à cause d'infiltrations. Les acquisitions de matériels tracteur et broyeur. L'éclairage public par le remplacement sur les projecteurs par des lampes à LED. Une demande de cession de terrain à proximité de la rue de la Déesse Brigitte. La commande d'une table de pique-nique pour l'ATE de l'école P. DOUGUET d'un montant de 758,29 TTC (réalisée).



Décisions du maire: - 23/01/2025 : signature de la convention « Insurance Risk Management » pour optimiser la couverture « assurance » de la commune pour 950 € HT/an.

Le CHANT CHORAL DINEAULT

Ce n'est pas la première apparition à Dinéault, de la Chorale de l'Aulne et la recevoir contribue indiscutablement à la richesse culturelle de la région de Châteaulin. Cette fois, avec la présidente de la chorale Log'ARythme de Logonna-Daoulas, Marie-Hélène BEGOC, Didier DELAUTRE, président de la Chorale de l'Aulne a souhaité donner un concert à la salle de La Tour d'Auvergne. Cette salle offre une excellente acoustique et permet une mise en valeur des voix.



Chanter en chorale est une activité enrichissante qui offre de nombreux bienfaits, comme réduire le stress ou l'anxiété tout en renforçant le sentiment d'appartenance et de camaraderie, stimule la créativité, améliore la confiance en soi, car il s'agit de chanter devant un public. Et puis chanter nécessite une attention particulière à la musique, aux paroles et à la synchronisation.

tion avec les autres, ce qui améliore la concentration et la mémoire, sans oublier que chanter en chorale favorise l'apprentissage de la musique et le développement de compétences vocales.

Les choristes apprennent à maîtriser leur voix, à écouter les autres et à travailler ensemble pour créer une harmonie. En somme, chanter en chorale est une expérience enrichissante qui offre des bienfaits émotionnels, cognitifs et sociaux. Que ce soit pour le plaisir de la musique ou pour le développement personnel, rejoindre une chorale peut être une excellente décision. Même si l'on ne connaît rien à la musique !

La Chorale de l'Aulne est une association loi 1901 basée à Châteaulin. Fondée il y a 40 ans, elle compte aujourd'hui une quarantaine de membres. Véritable institution locale, cette chorale bretonne dynamique et engagée se répartit en quatre pupitres (sopranos, altos, ténors et basses), qui partagent une passion commune : le chant choral. Leur répertoire est varié, allant de la musique classique à la musique contemporaine, en passant par des chants traditionnels bretons et des œuvres du monde.

Sous la direction de Sandrine BEUVIN, elle a offert une prestation de qualité en interprétant un répertoire de 8 chants variés allant du traditionnel au classique de la chanson française et internationale. Et puis que dire de ce final avec la chorale Log'ARythme et son chef de chœur Gildas VIJAY ROUSSEAU, qui, laissant de côté sa spécialité du « métal » et du « hard rock » s'est fait un plaisir, avec Sandrine de mener l'ensemble et d'interpréter 3 chants immortels.



Le premier « TEBE POEM » est un chant liturgique orthodoxe slave, à 4 voix mixtes, mis en musique par Dimitri BORTNIANSKY, compositeur ukrainien. Tout en nuances il demande une attention soutenue en mêlant harmonie et douceur. Le second est une chanson de Bernard LAVILLIERS : « MARINS », autrement connue sous « Enfants du Voyage » dont les Compagnons de la Chanson ont été de fabuleux interprètes et qui évoquent naturellement les voyages sur les océans du monde. Le dernier « FREEDOM » est un hymne puissant qui a été interprété par de nombreux artistes à travers les décennies, chacun apportant sa propre interprétation. Cependant les thèmes communs incluent la lutte pour les droits civiques, l'émancipation, la paix et la liberté individuelle. En résumé, la chanson "Freedom" est un concept musical riche et varié, qui a évolué au fil du temps pour refléter les luttes et les aspirations de différentes générations.

D'ailleurs, les quelques 150 auditeurs ne s'y sont pas trompés et ont applaudi longuement la centaine de choristes présente sur scène. Un grand moment de plaisir...

La chorale est toujours à la recherche de nouveaux talents pour renforcer ses rangs. Si vous aimez chanter et que vous souhaitez rejoindre une ambiance conviviale et chaleureuse, n'hésitez pas à les contacter !

Répétitions : tous les jeudis de 20h à 22h, à la salle du Collège St Louis à Châteaulin.

Contacts: Didier DELAUTRE à delautre.kastellin@orange.fr ou 06 62 74 65 29 - Sandrine BEUVIN au 07 80 30 24 39

Site web: <https://www.chantchoral29.fr/application/controleurs/main.php?action=chorale&id=30>

(Texte Guy LE FLOC'H. Images Annie LARVOL)

Ecole STE ANNE PAELLA

La soirée a eu lieu le samedi 1er mars à partir de 19 h à la salle communale de la Tour d'Auvergne. Organisée par l'Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Anne (APEL) et en partenariat avec la charcuterie Legrand, les convives ont choisi, soit de déguster cette paella sur place à l'occasion d'une soirée déguisée pour petits et grands ou de l'emporter. Plus de 200 parts ont ainsi été vendues. Et puis la soirée a été agrémentée par la venue de Mr et Mme FLEURY qui



ont animé musicalement cet événement pour le plus grand plaisir de tous.

Les bénéfices de cette soirée ont servi pour l'organisation du voyage scolaire de trois jours à Pleumeur-Bodou du mois de mars avec un thème pour les grands : « Astronomie » et l'autre pour les petits : « Nature et Oiseaux ». Certainement le début d'une belle aventure remplie de découvertes. Et c'est avec un regard ému, et un petit signe de la main, que les parents ont souhaité un bon voyage à leurs enfants...

Cette soirée a également été l'occasion pour l'APEL de demander aux Dinéaultais, des photos de l'Ecole Ste Anne qui fête ses 100 ans d'existence. En effet, le 26 janvier 1925, l'école privée ouvrait ses portes avec deux classes. Ce centenaire donnera lieu à une exposition de documents lors de la kermesse du 22 juin prochain.

(Texte, images : APEL Ecole Ste Anne)

Ecole P. DOUGUET : L'osier

La taille des saules avec Solenn, Corentin et Jean-Luc du musée des Vieux Métiers d'Argol.

Les élèves de GS et de ce1-ce2 ont eu la chance de tailler l'osier de

l'ATE (Aire Terrestre Educative) avec des orfèvres en la matière.

En effet, Solenn, Corentin et Jean-Luc du musée des vieux métiers d'Argol sont venus transmettre des connaissances ancestrales sur la taille de l'osier. Ces élèves ont pu ainsi découvrir le nom et l'usage des outils, tels que l'épINETTE, le sécateur et le couteau droit multi-usage. Les saules ont été vite taillés avec cette équipe efficace et passionnée. Ils ont ensuite trié l'osier en réalisant des bottes avec un lien en osier. Les bottes sont ensuite déposées dans des récipients d'eau jusqu'au printemps. Toute l'équipe pédagogique remercie pour cette belle transmission.

(Texte et Images : Béatrice NEVEU)

Quelque temps auparavant, le matériel imposant de l'entreprise Yves GARO venait broyer les sapins de Noël. Derrière les grilles de l'école, les enfants ont assisté à la destruction de ces arbustes, qui, il y a juste quelques semaines, portaient guirlandes et lucioles. Ainsi, le broyat servira de paillage à l'ATE (Aire Terrestre Educative).

(Texte : Guy LE FLOC'H. Image : Béatrice NEVEU)

Et puis ... les Gras ! Evoqué lors d'un Conseil de Coopération, ce jeudi 6 mars 2025 a été un retour aux traditions du Mardi gras et du défilé de carnaval pour les élèves de

l'école Pierre Douguet. . Après un passage devant la mairie et un salut amical de Christian HORELLOU, le maire, des conseillers et personnes présentes, le défilé déguisé s'est poursuivi en chansons et musiques sous un soleil radieux, à travers les rues de la commune. (Texte et images : Guy LE FLOC'H.)

RESAGRI MANGER LOCAL

Les Jeunes agriculteurs du canton de Châteaulin et de la presqu'île de Crozon, associés avec Rés'agri Châteaulin, réseau local des groupes de développement agricole, ont organisé une soirée burgers-frites le samedi 8 mars 2025, dans la salle de La Tour d'Auvergne, à Dinéault.

« Tous les produits proposés seront issus de diverses exploitations situées dans un rayon de 30 km. C'est un choix important pour nous, agriculteurs, que de proposer des produits exclusivement locaux. Les pommes de terre et la viande proviennent de Cast, le fromage de Crozon »... Habituellement organisée à Cast, cette 3ème édition de la soirée "JA du canton / Resa'gri" a été déplacée cette année à Dinéault, un choix qui n'a pas freiné l'enthousiasme des participants.

Le grand changement résidait dans le menu, centré autour des produits locaux. Les organisateurs ont opté pour une réalisation de burgers accompagnés de frites, le tout préparé à partir des ingrédients des producteurs locaux. Cette initiative a, non seulement, soutenu l'agriculture locale, mais elle a aussi ravi les papilles des convives, avec les burgers frites à la fois savoureux et authentiques. Le succès était au rendez-vous : les burgers ont été pris d'assaut dès les premières heures de la soirée, et les derniers se sont contentés des dernières portions de saucisses et de frites. « Nous n'avions pas forcément anticipé une telle affluence, explique Matthieu Caugant. C'est une première ici à Dinéault et la population a répondu présent ». 280 burgers, 350 saucisses et 250 kg de frites, des chiffres impressionnants pour un joli succès. Les 350 participants ont adoré l'initiative, soulignant la qualité des produits, mais aussi l'aspect convivial et festif de l'événement. Le retour a été unanimement positif. La soirée " Res'agri / Ja " est sans aucun doute devenue un incontournable. Rendez-vous pour la 4ème édition l'année prochaine. Les Ja et res'agri remercient la municipalité pour la mise à disposition de la salle. (Texte et images : Emmanuelle LE DIOURIS – Guy LE FLOC'H)

VEenez MANGER LOCAL



De gauche à droite :
Guillaume DIVANACH, Ludovic BERNARD,
Clément LE PAGE, Thomas CASTREC,
Michel LE PAGE et Emmanuelle LEDIOURIS





Sonia **ROLLAND**, Cindy **LE TARNEC**,
trésorières. François **POETRAS**, Vincent
FONTAINE, coprésidents et Élise **RAOUL**
secrétaire.

C'est ce samedi 28 février 2025 que les responsables du Comité des Fêtes avaient décidé de tenir leur Assemblée Générale. Celle-ci s'est réalisée en présence de Mme Marie Louise BURLLOT représentant la Municipalité et d'une vingtaine de personnes à la salle Ménéz Ty Lor. Vincent FONTAINE, co-président a débuté l'ordre du jour en exposant le bilan satisfaisant des activités de 2024. Si l'après-midi de « Jeux de Société » n'a connu qu'une faible affluence, elle a été appréciée

en ce début mars 2024. Le mois de mai était, cette année, le support, sur les trois jours traditionnels, des « Fêtes Communales de la Pentecôte ». Malgré une météo déplorable, il y a eu une bonne participation, avec, notamment 350 repas vendus le samedi, soir du cochon grillé. Août était dévolu à la soirée « Concert/moules frites » avec un gros afflux de convives (400 repas) et de spectateurs. Le « Marché de Noël » de début décembre faisait également le plein de visiteurs et les 23 exposants dans la salle de La Tour d'Auvergne. Cette fin de mois de 2024 a donné au Comité des Fêtes l'occasion d'agir en tant qu'association support pour organiser cette fameuse « Parade de Noël » qui a mis en émoi Dinéault bien sûr, mais également Châteaulin et les communes limitrophes (voir BM n° 28 du mois de janvier 2025). Ce gros succès laisse présager de la reconduite de cet événement en 2025. Comme dans toute Assemblée Générale, les trésorières ont fait état du bilan, positif pour cet exerci-

ce. Si les manifestations ont rapporté assez peu, ce sont les dons des entreprises et naturellement la subvention de la commune qui permettent un excédent plutôt confortable :

6 875 €, ce qui permettra, en 2025, d'investir dans un feu d'artifice de gamme supérieure, dans des groupes musicaux de plus grande notoriété, tout en réalisant des équipements.

Le rapport d'orientation pour 2025 pose les objectifs de l'exercice à venir : → Le 5 avril : soirée disco et repas rougail/sau-
cisses. → Les 7/8/9 juin : Fêtes Communales. → 22 août : Soirée Concert/Moules/Frites. → Le 7 décembre : Marché de Noël. → Date à définir : La Parade de Noël.

Quant aux élections, seule la démission de Sabrina MORNET du poste de secrétaire (manque de disponibilité) vient modifier la constitution du bureau : elle sera remplacée par Dorine AUTRET (Absente sur la photo).

En conclusion, le Comité des Fêtes tient à remercier les bénévoles actifs tout au long de l'année (une soixantaine de personnes mobilisées), les artisans/commerçants pour leurs achats d'encarts publicitaires et la Municipalité pour son soutien financier et les moyens matériels et logistiques fournis.

(Texte source, Image : Sonia ROLLAND)

Le Secours Catholique recherche :



Le Secours Catholique de Châteaulin recherche des bénévoles. Il s'agit plus précisément de compléter une équipe qui travaillera en étroite collaboration avec le groupe de Châteaulin. Cette équipe étudiera les demandes d'aides du secteur, qui sont principalement financières voire administratives ou matérielles. L'objectif du Secours Catholique est de lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes. Les bénévoles sont sollicités en moyenne, une à deux heures par semaine. Aucune compétence particulière n'est requise. Il faut simplement faire

preuve d'écoute, d'empathie, de discrétion et pouvoir travailler en équipe. Des formations seront proposées par la délégation du Secours Catholique de Quimper. Contact Équipe de Châteaulin : 06 84 91 17 37.

Courriel : equipe.chateaulin@secours-catholique.org.

(Texte source : Secours Catholique)





DINÉAULT
4 et 5 résidence Marcel Charls
29150 DINEAULT

Portes ouvertes
Vendredi 28 mars de 10h à 17h

A l'occasion d'une journée exceptionnelle de visites, venez découvrir la **maison partagée Ages & Vie** : un lieu pensé pour **accompagner la perte d'autonomie des personnes âgées**, tout en préservant au maximum leurs **habitudes de vie**. La **présence d'auxiliaires de vie 7J/7** permet à chaque colocataire d'être accompagné selon ses besoins.

**Maisons partagées
pour 8 personnes âgées
avec auxiliaires
de vie sur place 7J/7**



0 801 07 08 09 Service & appel gratuits
agesetvie.com

Ici, chaque colocataire est chez lui, tout en étant entouré et accompagné quand il en a besoin.

Un logement *confortable*



Ages & Vie propose des maisons de plain-pied, adaptées aux personnes à mobilité réduite, offrant confort, indépendance et convivialité avec un **espace central d'environ 80m²** (salon, salle à manger, cuisine ouverte) et de **grandes chambres de 30m²** (avec salle de bain) disposant d'un accès direct sur l'extérieur.

Un accompagnement *personnalisé*



L'équipe d'auxiliaires de vie se relaie pour assurer une **présence 7J/7 et accompagner les colocataires** dans les actes de la vie quotidienne, selon leurs besoins : courses, préparation des repas, ménage, entretien du linge, activités de loisirs, et également aide à la toilette, au lever et au coucher si nécessaire. La nuit, un membre de l'équipe en astreinte peut intervenir auprès des colocataires sur appel d'urgence, offrant ainsi un environnement de vie rassurant et sécurisant.

Un ancrage local *fort*



Les maisons Ages & Vie sont pleinement intégrées dans la vie de la commune. Les soins médicaux sont réalisés par les professionnels de santé extérieurs (médecins, infirmiers...), permettant ainsi aux colocataires de continuer à consulter les **professionnels auxquels ils sont habitués**. Les repas sont préparés au sein de la colocation par les auxiliaires de vie qui font les courses dans les commerces locaux.



0 801 07 08 09 Service & appel gratuits



**Bien accompagné.
Bien entouré.
En maison partagée.**

8

Le CAUE Vous conseille

**CONSEIL ARCHITECTURAL
POUR LES PARTICULIERS,
GRATUIT SUR RENDEZ-VOUS.**
*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et
de l'Environnement du Finistère
(CAUE 29)*

Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ? Profitez des conseils d'un architecte du conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement !

Vous voulez construire : Le CAUE vous conseille pour réfléchir sur l'implantation de la construction, sa conception en lien avec le jardin, l'utilisation des énergies renouvelables.

Vous envisagez de réhabiliter : Le CAUE vous donne des idées pour transformer une habitation, repenser votre mode de chauffage, rénover une toiture, faire un ravalement, etc.

Vous désirez restructurer un bâtiment : Le CAUE vous guide pour rénover, isoler de manière efficace, créer une nouvelle ouverture, aménager un espace de vie, créer une extension, etc.

Vous souhaitez économiser de l'énergie ou employer une énergie renouvelable : Le CAUE vous renseigne sur la réglementation, les démarches administratives, les aides financières, les professionnels dont vous avez besoin.

Perm. architecturale à la Maison France Services les 26/03, 23/04, 28/05, 25/06, 23/07. Prise de RDV au 02 98 16 11 05.

(Source : CAUE)

« MARS BLEU » Dépistage cancer

« Mars Bleu » Dépistage du Cancer du Côlon, un test efficace, gratuit, à faire chez soi !
De 50 à 74 ans, hommes et femmes, nous sommes tous concernés.

Le test de dépistage du cancer du côlon consiste à réaliser chez soi, tous les deux ans, un test de recherche de sang dans les selles à faire chez soi. Il permet de détecter des cancers à un stade précoce et des lésions pré-cancéreuses, ce qui facilite les traitements éventuels et augmente ainsi les chances de guérison. Près de 95% des cancers colorectaux sont diagnostiqués après 50 ans.

Il est important de parler avec son médecin d'éventuels antécédents personnels ou familiaux de polype, de cancer ou de maladie du côlon, car dans ces cas précis, le médecin proposera d'autres modalités de dépistage. De même, en cas de symptômes digestifs, consultez votre médecin traitant au préalable.

Pour récupérer votre test, demandez conseil à votre médecin traitant, à votre pharmacien ou contactez votre caisse d'assurance maladie. (Source : Ligue contre le Cancer)



Permanences Numériques

Programme 2025

Permanences numériques
des communes de la CCPCP

Mars 2025

Réservez un accompagnement individuel
d'une durée de 45 minutes sur votre
commune !

Contact :

France services Châteaulin 02.98.16.14.20
Christophe GASCHET 06.75.24.88.56

Sur Rendez-vous. Gratuit

(Source : CCPCP)

mercredi 5 mars :

> Plénévaz-Porsay | 9h-12h

jeudi 6 mars :

> Saint-Coulitz | 9h-12h

> Lohéy | 14h-17h

vendredi 8 mars :

> Plomodiern | 9h-12h

jeudi 13 mars :

> Saint-Ségal | 9h-12h

> Trégarvan | 14h-17h

vendredi 14 mars :

> Le Cloître-Meyben | 9h-12h

> Dinéault | 14h-17h

jeudi 20 mars :

> Gouézec | 9h-12h

> Saint-Nic | 14h-17h

Vendredi 21 mars :

> Cast | 9h-12h

> Lennan | 14h-17h

jeudi 27 mars :

> Port-Launoy | 9h-12h

> Lannédern | 14h-17h

vendredi 28 mars :

> Pléven | 9h-12h

> Meyben | 14h-17h

PETANQUE DINEAULT

→ **DECOUVERTE de la PETANQUE**

Dimanche 27 avril 2025, aux Halles à 14 h. (gratuit).

Merci de vous manifester auprès du bar tabac

« d'ELFE in BREIZ » pour participer à cette journée avant le 19 avril. Un minimum de 6 participants et un maximum de 35 seront nécessaires pour que la manifestation ait lieu. N'oubliez pas vos boules (3 par joueurs).

UNE PARTIE DE PETANQUE



CA FAIT DU BIEN !!!!

ÉTAT CIVIL

Mariages :

0

Naissances :

0

Avec l'accord des
familles concernées.

Décès : 2

Louis **LE DREAU** le 04/01/2025 - 95 ans
Marcel **LE DEZ** le 07/01/2025 - 78 ans



L'expression
de
l'opposition

Pas de communiqué